

SUBSIDES—*Suite.*

6. Résolutions remises après leur seconde lecture, 380, 381, 385, 388, 390, 391, 392, 394, 395, 400, 478. Adoptées ensuite, 403, 404, 471, 472, 473, 490.
7. Débat sur une motion pour que la Chambre se forme en comité des voies et moyens, 70. Pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides, 238.
8. Amendements à la motion pour que la Chambre se forme en comité des subsides : Par M. Mackenzie "que cette Chambre ne peut approuver le contrat de Andrew Onderdonk, pour la construction d'une portion du chemin de fer du Pacifique canadien, entre Port-Moody et Emory's Bar, mais que la soumission de Macdonald et Charlebois, au montant de \$209,255 étant la plus basse aurait dû être acceptée, 221. Rejeté, 223. Par M. Laurier, "que les intérêts publics seraient grandement favorisés par l'abrogation des droits imposés sur la houille, le coke et les céréales (blé et farine), 232. Rejeté, 233. Par M. Plumb, "qu'il est expédient que les limites ouest et nord de la province d'Ontario soient fixées définitivement en déférant la question, pour obtenir un jugement décisif, soit à la cour suprême du Canada ou au comité judiciaire du conseil privé en Angleterre," etc.; Débat sur icelui interrompu par l'appel des bills privés en vertu de la 19<sup>e</sup> règle, 238. Repris, 239. Ajourné, 240. Repris, 253. Amendement adopté, 254. Motion principale telle qu'amendée est adoptée, 254. Par M. Paterson (Brant), "que les droits sur le sucre sont exagérés et devraient être modifiés de manière à réduire le lourd fardeau qu'ils font peser sur le peuple." Débat sur icelui interrompu par l'appel des bills privés en vertu de la 19<sup>e</sup> règle, 258. Repris, 264. Rejeté, 265. Par M. Charlton, "que les règlements actuels relatifs aux territoires du Nord-Ouest sont destinés à faire un grand tort à l'avenir de ce pays en facilitant à quelques personnes l'accaparement de grandes étendues de terrains, et que nous devons nous efforcer de peupler les régions agricoles du Nord-Ouest avec des francs tenanciers, cultivant chacun leur propre terre, et ne payant en conséquence pas plus que le trésor public ne reçoit; et que, à l'exception des emplacements de villes ou autres cas exceptionnels, la vente des terres fertiles du Nord-Ouest, devrait, en règle générale, n'être faite qu'à des colons de bonne foi, à des conditions d'établissement raisonnables, et dans des quantités limitées à la superficie qu'un colon peut raisonnablement occuper, 275. Débat sur icelui interrompu par l'appel des bills privés en vertu de la 19<sup>e</sup> règle; repris, 276. Rejeté, 277. Par M. Cameron (Huron), "que dans l'opinion de cette Chambre le pouvoir de désavouer un acte passé par la législature d'Ontario le 4 mars, 1881, et intitulé: "Acte ayant pour objet de protéger les intérêts publics dans les rivières, cours d'eau et ruisseaux," n'est pas conforme au principe de la constitution et que le dit acte aurait dû être laissé en opération, 286. Débat sur icelui interrompu par l'appel des bills privés en vertu de la 19<sup>e</sup> règle, 287. Repris, 288. Rejeté, 289. Par M. Costigan, "qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté, priant Sa Majesté d'établir un gouvernement, responsable en Irlande, 307. Adopté; Motion principale telle qu'amendée, adoptée, 308. (Voir adresses, 2.) Par M. Blake." "Qu'il est expédient "d'obtenir tous les pouvoirs nécessaires pour permettre à Sa Majesté "par Son représentant le Gouverneur-Général du Canada agissant "par et de l'avis du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, d'entrer en "communication directe, par un agent ou un représentant du Canada, avec "les possessions anglaises ou les puissances étrangères dans le but de "négocier des arrangements commerciaux, tendant à l'avantage du Canada, "sujets au consentement préalable ou à l'approbation subséquente du parlement du Canada constatée par une loi," 311. Débat sur icelui interrompu